



1. Commande publique  
1.1 Marché publics

N° 11/2022

**Maintenance du logiciel MARCOWEB**

Le Président de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,  
**VU** l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,  
**VU** l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,  
**VU** la délibération du Conseil Municipal 146-2020 en date du 16 novembre 2020 portant délégation au Président en matière de marchés publics,

**CONSIDERANT** que la maintenance du logiciel MARCOWEB est essentiel au bon fonctionnement des marchés publics.

**Le Président** décide de signer la proposition financière de la société AGYSOFT Progiciel et Services, Parc Euromédecine II, 560 rue Louis Pasteur, 34790 GRABELS, d'un montant de 1586.45 € HT, soit 1903.74 € TTC allant du 01/01/2022 au 31/12/2022. Le marché pourra être renouvelé 4 fois pour une durée d'1 an, de façon tacite/expres. La durée potentielle du marché étant alors de 5 ans, le montant total potentiel étant alors de 7932.25 € HT, soit 9518.70 € TTC pour la maintenance du logiciel MARCOWEB.

Fait à Pont-Audemer, le 25 janvier 2022

Le Président

Michel LEROUX  
Maire de Pont-Audemer

